

*[Texte]*

secondary education grew by 21 per cent, from 1972-73 to 1976-77. From 1977-78 to 1981-82, EPF contributions for these same programs will grow by only 10 per cent.

Equalization was no exception. From 1972-73 to 1976-77, equalization payments grew by 21 per cent. Under the current fiscal arrangements, federal equalization payments will grow by less than one half of one per cent over the period 1977-78 to 1981-82.

Mr. MacEachen stated that one of the most important issues, to be addressed in this round of negotiations, is the strengthening of the federal government's fiscal position. My concern is once again that he only proposed reducing federal payments to the provinces. The growth in transfers is obviously not driving the deficit higher. Other expenditures must account for it. In addition, the provinces can hardly be held responsible for the erosion of the federal personal and corporate tax base which affects their revenues.

I would point out that billions of dollars are being spent, every year, to restrain the price of oil products in this country. This is a short-term benefit for Canadians but a long-term benefit for the foreign owners of offshore oil. I am concerned that we are trying to isolate ourselves from the realities of the international oil market at the expense of the development of Canada and Canadian energy sources. None of that oil-subsidy fund is going toward Canadian development. It is all going to Venezuela, the Middle East and wherever else we buy our oil.

By virtue of the tax collection agreements, the provinces have foregone revenue as a result of changes in the federal personal and corporate income-tax base. And now that traditional federal revenues are not keeping pace with federal expenditures, it is the provinces which are being called upon to reduce the federal deficit. This is neither logical nor acceptable.

Regional and fiscal disparities have always been a serious problem in Canada. The fiscal capacity of seven provinces was below the national average in 1980-81. This inequity will persist and be made worse if transfers to these provinces are reduced and, indeed, not enriched in the eighties.

If renewed fiscal arrangements reduce transfers to provinces, fiscal disparities will increase in Canada and interprovincial fiscal imbalance will be even more pronounced than it is today. In his brief to you, Mr. MacEachen was very clear about the effect of this imbalance. He said strong provinces will be able to reduce levels of taxation, and provide much higher standards of public services than the others.

Service gaps will widen amongst provinces, and the economic union will be weakened as provinces attempt to adjust their tax systems to keep up with one another. Tax harmonization

*[Traduction]*

services médicaux, les services hospitaliers et l'enseignement postsecondaire ont augmenté de 21 p. 100 entre 1972-1973 et 1976-1977. De 1977-1978 à 1981-1982, les contributions du financement des programmes établis n'ont augmenté que de 10 p. 100.

La péréquation n'a pas fait exception. De 1972-1973 à 1976-1977, les paiements de péréquation ont augmenté de 21 p. 100. Aux termes des arrangements fiscaux actuels, les paiements fédéraux de péréquation augmenteront de moins de 0.5 p. 100 de 1977-1978 à 1981-1982.

M. MacEachen a déclaré que l'une des tâches les plus importantes à accomplir au cours de ces négociations était le renforcement de la position fiscale du gouvernement fédéral. Je crains qu'une fois de plus, il n'a fait que proposer de réduire les paiements fédéraux aux provinces. Ce n'est certainement pas l'augmentation des transferts qui creuse notre déficit, c'est ailleurs qu'il faut en chercher les raisons. En outre, on ne peut guère tenir les provinces pour responsables de l'érosion de l'assiette fiscale des personnes et des sociétés qui touchent les recettes fédérales.

Je voudrais signaler que des milliards de dollars sont dépensés chaque année pour diminuer le prix des produits pétroliers. A court terme, cela représente un avantage pour les Canadiens, mais cela représente aussi un avantage à long terme pour les propriétaires étrangers de pétrole sous-marin. Je crains que nous n'essayons de nous isoler des réalités du marché pétrolier international au dépens de l'expansion du Canada et des ressources énergétiques canadiennes. Ces subventions pour le pétrole ne contribuent aucunement au développement du Canada; elles ne profiteront qu'au Venezuela, au Proche-Orient et à tous les autres pays auxquels nous achetons notre pétrole.

En raison des accords sur la levée des impôts, des provinces ont perdu des recettes à cause des changements dans l'assiette fiscale des personnes et des sociétés. Et, à présent que les recettes fédérales traditionnelles ne suffisent plus à couvrir les dépenses, ce sont ces provinces auxquelles ont fait appel pour diminuer le déficit fédéral. Ce n'est ni logique, ni acceptable.

Les disparités régionales et fiscales ont toujours constitué un grand problème au Canada. En 1980-1981, la capacité fiscale de sept provinces était inférieure à la moyenne nationale. Cette inégalité persistera et empirera si les transferts à ces provinces seront réduits, alors qu'ils devraient être augmentés au cours des années 80.

Si les nouveaux arrangements fiscaux réduisent les transferts aux provinces, les disparités fiscales augmenteront au Canada et le déséquilibre fiscal entre les provinces sera encore plus marqué qu'il ne l'est maintenant. Dans son mémoire, M. MacEachen a clairement exposé les conséquences de ce déséquilibre. Il a expliqué que les provinces prospères pourront diminuer leurs impôts et fournir des services bien supérieurs à ceux des autres.

Les disparités au plan des services augmenteront encore entre les provinces, et l'union économique sera affaiblie parce que les provinces tenteront d'ajuster leur système de taxation